



résolument **BOIS!**



LE BOIS, LE CHOIX DURABLE PAR NATURE



LA SOLUTION **CHALEUREUSE** POUR VOTRE **REVÊTEMENT DE SOL**

CHALEUREUX,
NATUREL,
PERFORMANT...

COLLÉ, FLOTTANT,
CLOUÉ ?
PRENEZ LA POSE !

CONFORT
THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE

6 BONNES RAISONS POUR VOTRE REVÊTEMENT DE SOL

MASSIF, CONTRECOLLÉ OU STRATIFIÉ, LE PARQUET CONTINUE DE SÉDUIRE TOUS LES AMOUREUX DU BOIS. MODERNE OU TRADITIONNEL, IL EST TOUJOURS PLUS PERFORMANT POUR APPORTER ESTHÉTISME, CONFORT ET VALEUR AJOUTÉE À VOTRE INTÉRIEUR.

UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES FORÊTS



Pour vos chantiers, choisissez des bois issus de forêts gérées durablement.

La présence des logos **PEFC** (Pan European Forest Certification) ou **FSC** (Forest Stewardship Council) certifie que le bois est

produit et transformé dans le respect des règles de gestion durable des forêts, conciliant le développement économique, la préservation de l'environnement et l'équilibre social.

PRÉFÉREZ LA FABRICATION FRANÇAISE

Lorsqu'ils sont fabriqués en Chine à partir de bois français, les parquets cumulent un total de près de 40 000 km parcourus.

La consommation de pétrole et les émissions de GES* sont ainsi multipliées par 17, pour l'étape du transport, par rapport à un parquet de fabrication française !

L'utilisation de bois nationaux permet aux parquets d'afficher un bilan énergétique exemplaire, sans comparaison avec d'autres revêtements réclamant de longs trajets pour être acheminés. Une économie significative et un choix réellement éco-responsable, lorsque l'on sait que le transport est le premier émetteur de GES* (27 %) et le premier consommateur de produits pétroliers (67 %).

* Gaz à effet de serre

1 ESTHÉTIQUE ET CHALEUREUX

De la plus contemporaine à la plus traditionnelle, **LE PARQUET EST LE MATÉRIAU DE TOUTES LES AMBIANCES** ! La richesse des styles, des couleurs, des essences et des matières offre une incomparable

richesse esthétique. Revêtement authentique, le parquet sait créer une atmosphère chaleureuse dans toutes les pièces de la maison quel que soit leur style.

2 DURABLE ET RECYCLABLE

Pour qu'une forêt grandisse et se renouvelle sainement, les arbres arrivés à maturité doivent être coupés pour permettre aux plus jeunes de se développer. En France comme en Europe, **LES ARBRES SONT PRÉLEVÉS DANS DES FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT**. Plus de 95 % des parquets français mettent en œuvre des bois issus de ces forêts. De plus, les bois utilisés

pour les parquets peuvent faire l'objet d'une revalorisation matière ou énergétique. Les réserves forestières européennes s'accroissent ainsi de 392 millions de m³ chaque année mais seulement 60 % des bois sont récoltés. Alors n'hésitez pas à utiliser le bois français et participez ainsi à la valorisation de nos ressources.

3 ÉCOLOGIQUE

Peu consommateur d'énergie pour sa transformation, **LE BOIS CONTRIBUE EFFICACEMENT À LIMITER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES**, depuis sa fabrication jusqu'à son usage.

Parce qu'il capte le CO₂ et stocke le carbone, le bois diminue la présence dans l'atmosphère de ce gaz à effet de serre : **1 M³ DE BOIS STOCKE UNE TONNE DE CO₂ !**

DE CHOISIR LE BOIS...

TVA 5,5%

Faites réaliser un parquet, fourni et posé par un professionnel, et bénéficiez d'une réduction de TVA sur l'intégralité de la prestation.

Cette TVA à taux réduit porte également sur le décapage, le ponçage et la vitrification des parquets existants.

PROFITEZ-EN POUR FAIRE APPEL À UN ARTISAN !

4 SAIN

Par sa finition lisse, le parquet est un revêtement facile à entretenir, qui **N'ACCUMULE NI POUSSIÈRES,**

NI PARTICULES ALLERGÈNES. Avec un parquet, vous vivez dans un milieu plus sain !

5 PERFORMANT

Le bois est un excellent isolant qui améliore la **PERFORMANCE THERMIQUE** de votre habitation. Doublé d'une sous-couche résistant aux chocs, il diminue les bruits d'impacts sur le sol et contribue également à une **MEILLEURE QUALITÉ ACOUSTIQUE.**

Le bois ayant la propriété de réguler le taux d'humidité de l'air, le parquet participe au juste équilibre hygrométrique d'une pièce qui apporte **UN CONFORT DE VIE ET UNE GRANDE QUALITÉ DE L'AIR AMBIANT.**

6 RÉSISTANT

On évalue la durée de vie moyenne d'un parquet traditionnel à 70 ans... **MAIS LES PARQUETS CENTENAIRES SONT LARGEMENT RÉPANDUS !** Les parquets sont des revêtements durables qui peuvent être remis à neuf sans exiger de remplacement,

au moyen d'un simple ponçage. Par nature, le bois résiste bien aux agents chimiques (produits ménagers, acides, huiles, solvants) mais une finition appropriée peut considérablement améliorer cette résistance.

L'EMBARRAS DU CHOIX...

LA NORME NF EN 13-756 ATTRIBUE L'APPELLATION PARQUET À "TOUT REVÊTEMENT DE SOL EN BOIS OU À BASE DE BOIS DONT LA COUCHE D'USURE (PAREMENT OU ÉLÉMENT DE PAREMENT) À AU MOINS 2,5 MM D'ÉPAISSEUR".

DEUX GRANDES FAMILLES

LES LAMES DE PARQUETS EN BOIS MASSIF

Fabriqués de façon artisanale ou industrielle ces parquets sont les plus durables (environ 100 ans !). Parce que les lames ne sont faites que de bois, elles offrent un aspect authentique et un confort incomparable. D'une épaisseur comprise entre 6 et 24 mm, elles peuvent être collées ou clouées. **Elles sont très appréciées pour leur robustesse et leur esthétique naturelle.** Leur pose exige un peu plus de dextérité que pour des lames et panneaux contrecollés, mais leur solidité et leur aspect sont sans égal.

LES LAMES ET LES PANNEAUX CONTRECOLLÉS

Fabriqués en usine, ils se composent de plusieurs couches de bois : massif pour la couche de parement (minimum 2,5 mm), contreplaqué et médium pour les autres couches.

Économiques et pratiques, disponibles dans de très nombreuses essences, ils peuvent être poncés, vernis et même colorés.

Ce type de parquet **est très apprécié pour sa facilité de pose** sur des supports de nature différente et pour le charme naturel du bois.

L'USAGE FAIT L'ESSENCE...

Si vous souhaitez que votre parquet dure longtemps, l'essentiel est de faire le bon choix au départ ! Pour définir l'essence adaptée, tenez compte du type d'usage pour chaque volume concerné : dans quelle pièce le parquet sera-t-il posé ?

Quelle est l'intensité du trafic ?

Du matériau le plus tendre au plus dur, **la dureté des bois est classée de A à D.**

Dans le cadre d'une utilisation domestique, on peut considérer trois types d'usage :

• **Usage modéré** : il concerne les **bois tendres (classe A) et mi-durs (classe B)** de 2,5 à 3,2 mm d'épaisseur.

• **Usage général** : les bois employés sont également de **classe A et B avec une**

épaisseur plus importante (3,2 à 7 mm).

• **Usage élevé** : ce type de parquet concerne les **bois mi-durs (classe B) et durs (classe C)** d'une épaisseur de 2,5 à 4,5 mm.

ESSENCES PAR CLASSES D'USAGE

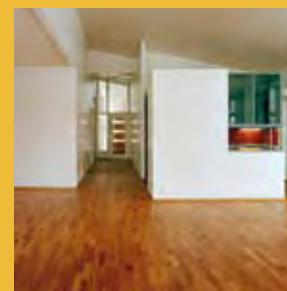
Plus la classe d'usage est élevée, plus l'essence sélectionnée doit être dure. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour plus de précisions.

Essences par classes d'usage			
Classe d'usage	Volumes	Cl. de dureté	Essences compatibles
Usage domestique modéré. Zones de passage faible ou intermittent.	Chambres, couloirs...	A	Aulne, épicea, pin sylvestre, sapin
Usage domestique général. Zones de passage moyen.	Séjour, salle à manger	B	Bouleau, châtaigner, mélèze, merisier, noyer, pin maritime, sipo, teck
Usage domestique élevé. Zones de passage intense.	Hall d'entrée, cuisine, pièces de vie	C	Afromasia, angélique, charme, chêne, érable, eucalyptus, frêne, hêtre, iroko, makoré, moabi, movingui, orme
Usage général en lieu public et domestique élevé. Zones de passage très intense.	Hall de réception, salle polyvalente, bureau collectif...	D	Cabreuva, doussié, ipé, jatoba, merbau, wengé

Source : "Mémento Parquets : les bonnes pratiques de mise en œuvre", édition Capeb et Uffep - Novembre 2005

DU CONFORT POUR VOS OREILLES !

Depuis 2000, la France s'est mise à l'heure européenne et utilise le décibel (db) comme unité de mesure du bruit. Le **niveau acoustique maximum toléré est de 58 dB**. Un parquet peut satisfaire cette réglementation quelle que soit la technique de pose : clouée sur lambourdes flottantes, collée ou flottante avec interposition de sous-couches résilientes.



Contexte général	Type de travaux	Recommandations
Construction neuve : respecter la Réglementation acoustique en vigueur (arrêté du 30 juin 1999 pour les bâtiments d'habitation)	Parquet sur dalle béton	Respecter les exigences réglementaires
	Parquet sur chape posée avec résilient sur dalle béton	Possibilité de mettre en œuvre tous les types de parquets
Rénovation, amélioration (habitat ancien) : Respecter le niveau acoustique initial	Remplacement d'un parquet à l'identique	Solution identique
	Changement du type de parquet	Parquet à performance acoustique équivalente
	Changement de la moquette ou carrelage ou revêtement de sol plastique... par un parquet	Parquet à performance acoustique équivalente. Parfois nécessité d'une étude acoustique préalable. Il est déconseillé de poser un parquet sur une moquette ou revêtement plastique existant.





GOÛTS ET COULEURS...

Une fois cirés, certains bois changent de couleur : l'orme s'assombrit nettement, alors que le chêne fonce légèrement lorsqu'il est passé à l'huile. La finition peut donc changer un parquet, ce qui la rend tout aussi délicate que nécessaire !

En marron foncé, en noir, en rouge et dans bien d'autres couleurs encore, teinter un parquet est facile et idéal pour avoir le sentiment de changer de décor, rendre une deuxième jeunesse à votre sol ou lui donner une finition originale.



LA POSE DU PARQUET

DANS TOUTE POSE DE PARQUET, PRÉVOYEZ TOUJOURS UN JEU PÉRIPHÉRIQUE DE 5 À 8 MM, SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE LA PIÈCE. VOUS POURREZ ENSUITE MASQUER CET ESPACE DE DILATATION ENTRE LE MUR ET LES LAMES PAR UNE PLINTHE.

LE PARQUET COLLE

Directement collé sur le sol, il peut être posé sur un revêtement après préparation : béton, carrelage, dalles, vieux parquet... Une sous-couche isolante permet d'améliorer le confort de la marche et le confort acoustique. Pour faciliter l'accrochage et donner plus de souplesse au bois, la colle doit être étalée sur un support sec, propre et absorbant et appliquée sur toute la surface au moyen d'une spatule crantée adaptée à la colle.

► CONSEIL DE PRO

Pour la colle, ne prenez pas un gros pot ! Elle aura perdu de son efficacité avant que le pot soit vide, même en une journée. Après la pose, attendez au moins 3 jours avant d'attaquer les finitions. Vous pourrez alors poncer, cirer ou vitrifier votre parquet.

LE PARQUET FLOTTANT

Composé de bois agglomérés très durs et compatibles avec les lames et les parquets contrecollés, le parquet flottant se présente généralement en lames de grandes dimensions et de faible épaisseur. Sa pose sur un sol existant est rapide et son entretien très facile.

Les lames sont assemblées grâce à des rainures et languettes, ce qui convient parfaitement à la pose en appartement.

Pour prétendre à l'appellation parquet, ce type de revêtement doit présenter une partie supérieure (dite de parement) d'au moins 2,5 mm de bois noble.



LE PARQUET CLOUÉ

Le parquet cloué est fixé à un support dit "lambourdes" de section usuelle de 80 mm x 27 à 34 mm d'épaisseur. Cette technique de pose, la plus traditionnelle, est celle qui résiste le mieux dans le temps et assure une excellente isolation thermique. Elle maintient un circuit d'air sous le plancher et permet au bois, matériau vivant, de respirer. Elle simplifie aussi le passage de câbles ou de conduits.

Avant la pose, stockez au moins quelques jours les lames de votre parquet dans leur emballage d'origine, sans les ouvrir, dans la pièce où elles seront posées. Maintenez la température ambiante de cette pièce entre 15 et 20° C. Pour un meilleur confort thermique et acoustique, remplissez le plan de lambourrage par un isolant fibreux non pulvérulent, de type laine de verre, de roche, ou de bois.

► CONSEIL DE PRO

Attendez au moins une semaine après la pose avant de commencer les finitions, pour laisser au bois le temps de s'acclimater à la température et au taux d'humidité de la pièce. Vous pouvez ensuite poncer, cirer, huiler, teinter ou vitrifier le parquet à votre convenance.

LA TOUCHE FINALE !

LE CHOIX DE LA FINITION DE VOTRE PARQUET DÉPEND À LA FOIS DE SON UTILISATION FUTURE ET DE L'ASPECT RECHERCHÉ. DE NOMBREUX PRODUITS, EFFICACES ET FACILES À METTRE EN ŒUVRE, PERMETTENT DE GARANTIR ESTHÉTIQUE ET DURABILITÉ À VOTRE REVÊTEMENT.

LES TEINTES

Appliquées au contact du bois avant toute finition, de préférence sur les vieux parquets, elles sont destinées à modifier l'aspect extérieur du bois. Certains produits permettent aussi de "vieillir" l'aspect du parquet. Les teintures sont nécessaires si vous souhaitez obtenir des tons soutenus et profonds.

LES CÉRUSES

Elles sont principalement réalisées en usine sur parquets finis.

LES SEALERS

Produits de préparation de surfaces, ils limitent la pénétration des taches, assurent une fonction de bouche-pores et favorisent l'accrochage de la finition. Ils doivent donc être appliqués avant la vitrification ou l'encaustiquage.

LES VERNIS (VITRIFICATEURS)

Très résistants à l'usure, ils protègent efficacement le parquet contre les taches. Les vernis peuvent être incolores ou teintés.

LES CIRES ET ENCAUSTIQUES

Finitions traditionnelles, incolores ou teintées, elles dégagent une agréable odeur. Peu résistantes à l'eau et à l'usure, elles nécessitent toutefois un entretien fréquent.

LES HUILES

Modifiées ou végétales, elles confèrent au parquet un bel aspect mat et naturel. Elles imprègnent profondément

les pores du bois, permettant les petites réparations. Nécessitant un entretien très régulier mais aisé, elles sont recommandées dans les zones à fort trafic.

AUX PETITS SOINS

Ponçage, vitrification, cirage, huilage... Entretien de son parquet n'est pas difficile, mais c'est essentiel pour garantir sa longévité et sa beauté !



LE PARQUET EN BOIS BLANC

Pour l'entretien courant, un passage de brosse de chiendent imbibée de savon noir suffit. S'il s'agit de blanchir le parquet et d'enlever les taches, la brosse trempée dans l'eau de javel (4 cuillères pour 1 litre d'eau) est idéale. Quant au carbure de silicium (ou carborundum), c'est un décapant très efficace pour ce type de parquet.

LE PARQUET VITRIFIÉ

Pour nettoyer les taches, un peu d'eau diluée dans du détergent fait largement l'affaire. Réparer les rayures se fait à l'aide d'une ponceuse à grain fin : poncez en croix puis repassez une couche de vitrificateur. Pour redonner de l'éclat à votre parquet terni par le temps, frottez-le avec un chiffon imbibé de polish ou d'un mélange mi-alcool à brûler mi-huile de lin.

LE PARQUET CIRÉ

Pour un entretien soigné, cirez votre parquet dans son intégralité au minimum deux fois par an, avec une cire d'abeille par exemple. En présence de taches persistantes, appliquez un peu de cire teintée à l'endroit abîmé.

LE PARQUET HUILÉ

Dépoussiérez régulièrement votre parquet avec un balai à franges humidifié et repassez au moins une fois par an une couche d'huile. Dans le cas de salissure extrême, lavez votre parquet au savon noir avec une machine à nettoyer les sols.

NORMES ET CLASSEMENTS

POUR VOUS AIDER DANS LE CHOIX DE VOTRE PARQUET, DES CLASSEMENTS ET DES NORMES OFFICIELLES CODIFIENT ET PRÉCISENT LES PERFORMANCES DES REVÊTEMENTS DE SOL EN BOIS. ENTRE LES ABRÉVIATIONS ET LES NUMÉROS, IL N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE DÉCRYPTER CETTE RÉGLEMENTATION...

Le **classement UPEC** détermine précisément les caractéristiques des revêtements à partir de 4 critères :

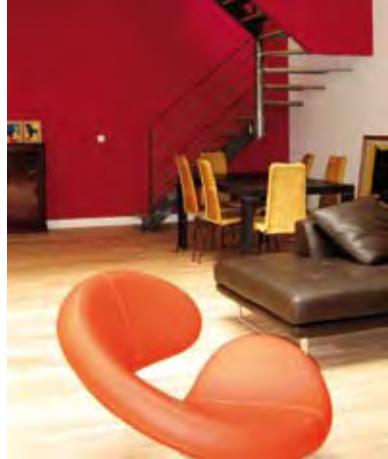
- L'usage (U)
- Le poinçonnement par le mobilier statique (P), lié au poids des meubles
- La tenue à l'eau (E)
- La tenue aux agents chimiques (C).

La réglementation acoustique

fixe la valeur légale d'isolation des planchers aux bruits d'impact. Elle s'impose à tous dans les immeubles d'habitation collective et constitue donc une référence indispensable si vous envisagez d'installer du parquet dans votre appartement, pour éviter les problèmes de voisinage.

La **Norme Française** des parquets et revêtements de sol (NF DTU 51 11) définit les caractéristiques des parements de sol en bois et leurs classes d'utilisation. Outre les dimensions et l'aspect, elle porte sur les aptitudes fonctionnelles des revêtements à l'usure et aux sollicitations hygrothermiques (planéité, tenue des plans de collage...), vous garantissant ainsi des parquets de qualité.

La **Norme Européenne** (EN 385) définit également des classes d'utilisation des revêtements de sol en fonction de caractéristiques dimensionnelles, d'aspect ou d'aptitudes fonctionnelles. Elle distingue six classes d'utilisation : 3 pour les usages domestiques et 3 pour les usages commerciaux.



POUR ALLER PLUS LOIN

Informations pratiques :

www.franceboisforet.fr
www.uffep.org
www.parquet-magazine.fr
www.capeb.fr
www.ufme.fr
www.polebois.ffbatiment.fr
www.lecommercedubois.fr

Informations techniques :

Mémento parquets : les bonnes pratiques de mise en œuvre
(Édition CAPEB et UFFEP, 2005)

Le Guide des parquets et sols stratifiés

Thierry Gallauziaux, David Fedullo
(collection "Les cahiers du bricolage", 2003)

Guide parquets : un guide complet et pratique

(Éditions Sedibois/CTBA, 2005)

Les parquets : guide technique et réglementaire

(Éditions Eyrolles, 2003)

Crédits photos : TIAINEN Jussi / GLV Maisons Bois /
CHAUMETTE Jean-François / BESACIER Philippe -
Pôle Sud / BELEMI Alexandre / JOUBARD Patrick /
© 2010 Masterfile Corporation

Les conseils de mise œuvre de ce document n'engagent pas la responsabilité de France Bois Forêt et du Comité National pour le Développement du Bois..

